

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 06/07/2022

Par : Monsieur RUSSO LUDOVIC

Demeurant à : 6 ALLEE MARIE
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Représenté par :

Pour : Modification de façade et création d'un escalier
extérieur

Sur un terrain sis à : 6 ALLEE MARIE - R33 ZONE UG

référence dossier

N° DP 093057 22 B0092

Surf. taxable créée : 0 m²
Surf. de plancher créée : 0 m²

Nb logement existant : 1
Nb logement créé : 0
Place(s) ext. créée(s) : 0
Destination : Habitation

AFFICHAGE
DU 01/08/2022
AU 01/10/2022

Le Maire :

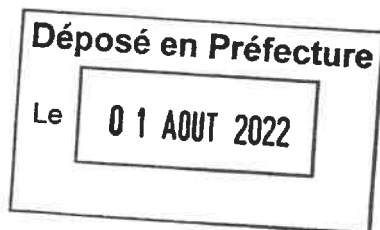
Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 08/07/2022 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE.**

ARTICLE 2 : Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- Lors de la visite de récolement des travaux, le pare-vue d'1,90m indiqué sur les plans devra être présent ;
- Les constructions annexes au bâtiment principal ne pourront pas être utilisées à l'habitation ;
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;



Le 25 JUL. 2022

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué



Patrick SARDA